



Document d'informations Clé (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ALIENOR HIGH DIVIDENDS EUROPE PART R

Nom du produit : Alienor High Dividends EUROPE – Part R

Code ISIN : FR00140144R1

Initiateur : ALIENOR CAPITAL SAS

Site Web : www.alienorcapital.com

Appelez le +33 (0)5 56 81 17 22 pour de plus amples informations

L'autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'ALIENOR CAPITAL en ce qui concerne ce document d'informations clés

ALIENOR CAPITAL est agréée en France sous le n° GP07000009 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 24/02/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

Durée : La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Objectif : Alienor High Dividends Europe a pour objectif de gestion de chercher à profiter des actions européennes à haut dividende en assemblant un portefeuille d'actions de sociétés de pays de l'Union Européenne (et membres de la zone Euro) privilégiant les dividendes élevés en rendement et considérés par la société de gestion comme étant récurrents ou en progression. Il vise à obtenir, sur une durée de placement de cinq ans minimums, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence l'Euro Stoxx Select Dividend 30 Net Return (SD3T Index) calculé dividendes réinvestis. Il s'agit d'un indicateur de comparaison à posteriori qui ne reflète pas la gestion de l'OPCVM. La stratégie d'investissement conduira en effet le fonds à une composition éloignée de celle de cet indice et donc à une évolution différente dans le temps.

Stratégie : Le FCP peut intervenir sur tous les marchés d'actions de la zone Euro en orientant spécifiquement la sélection de titres vers des actions de sociétés dont les titres offrent la distribution d'un dividende numéraire important – en moyenne supérieurs à 4% annuels à l'initiation des lignes si les conditions de marché le permettent - versé de façon régulière et pérenne à moyen terme (selon la Société de Gestion), potentiellement en croissance en raison de la qualité des modèles économiques ou de la récurrence des cash flows. La gestion du FCP repose sur une totale indépendance par rapport à des secteurs d'activité. Aucun de ceux-ci ne fera l'objet d'une prédilection particulière. Les sociétés seront choisies en fonction du rendement en dividendes en fonction du rendement en dividendes et de l'intérêt économique et boursier qu'elles revêtent, selon l'analyse de la Société de Gestion. La part des petites et moyennes capitalisations ne dépassera pas 30% de l'actif du Fonds.

Alienor Capital définit les sociétés de petite capitalisation cotées en EUR (Small Cap) comme les sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros et les sociétés de moyenne capitalisations cotées en EUR (Mid Cap) comme celles dont la capitalisation boursière est comprise entre 500 millions d'euros et 2 milliards d'euros.

La stratégie d'investissement est opportuniste et sera basée sur le croisement de plusieurs paramètres : le niveau du rendement en dividende, la pérennité du dividende, la faible cherté du titre (en multiples instantanés et en multiples relatifs au secteur et à l'historique), la qualité fondamentale du titre et son potentiel de revalorisation. La Société de Gestion réalise ses propres analyses fondamentales à partir de sources internes et externes des sociétés ciblées. Les fondamentaux des titres sont notés dans le processus de sélection de la société sur 10 critères dont :

- Intérêt du secteur à long terme
- Positionnement concurrentiel
- Solidité du bilan
- Perspectives et régularité des résultats
- Qualité du management

- Capacité à maintenir la profitabilité
- Possibilité de battre le consensus
- Qualité et accès à l'information
- Note « E » environnementale

Le FCP investira de 80 à 100 % en actions et autres titres donnant ou pouvant donner accès, directement ou indirectement, au capital ou aux droits de vote, admis à la négociation sur les marchés de la zone euro.

Le FCP pourra investir de 0 à 10% en titres de créance (obligations, BTAN, BTF, titres participatifs ...) faisant partie de la dette publique aussi bien que de la dette privée, de pays de la zone euro (à l'exclusion des pays émergents). Le Fonds n'investira pas dans des titres High Yield ou non notés ni dans des obligations convertibles ou subordonnées, le Fonds ne sera donc pas exposé à ce type de titres. Il n'existe aucune limite quant au choix des titres de créance (notation, durée...) autre que réglementaire. La société de gestion fait sa propre évaluation de la qualité de crédit et ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit.

Le Fonds n'investissant que dans des titres libellés en euros, le risque de change est nul.

En sa qualité de FCP éligible au PEA, le portefeuille est investi au minimum à 75 % en titres de sociétés et en parts ou actions éligibles au PEA. Les émetteurs de titres éligibles au PEA ont établi leur siège social dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) non-membre de l'Union européenne ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause administrative en vue de lutter contre la fraude ou l'évasion fiscale. Les titres sont sélectionnés selon les critères présentés dans la stratégie d'investissement.

Il n'existe aucune limite quant à l'exposition sectorielle. Le fonds peut également être investi sur toutes les tailles de capitalisations boursières (petites, moyennes ou grosses capitalisations).

Le Fonds n'utilisera pas d'instruments financiers à terme (IFT).

Investisseurs cible : Ce produit s'adresse à tout type d'investisseurs.

Recommandations : La durée de placement recommandée est de 5 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la durée de placement recommandée

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Où et comment obtenir de plus amples informations sur l'OPCVM :

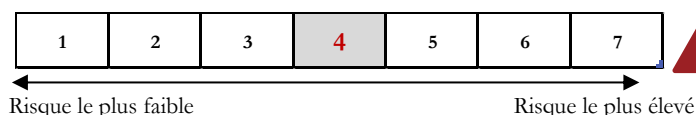
Une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la Directive 2009/65/CE, sont disponibles sur notre site internet www.alienorcapital.com, ou peuvent être obtenus gratuitement en français sur simple demande écrite auprès d'Alienor Capital.

Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risques

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la **période de détention recommandée de 5 ans minimum**. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et si, la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que votre investissement dans le fonds génère une moins-value importante.

Risques supplémentaires : Le risque de contrepartie, et le risque de crédit peuvent accentuer la variation des performances du produit.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au prospectus.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scenarios	Pour un Investissement de 10 000 €, sur :	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scenario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts	2 829 €	3 431 €
	Rendement annuel moyen	-71,7%	-19,3%
Scenario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts	8 945 €	10 579 €
	Rendement annuel moyen	-10,6%	1,1%
Scenario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts	11 171 €	17 392 €
	Rendement annuel moyen	11,7%	11,7%
Scenario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts	13 947 €	28 585 €
	Rendement annuel moyen	39,5%	23,4%

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2021 et septembre 2022.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre mars 2018 et mars 2019.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2023 et septembre 2024.

Que se passe-t-il si Alienor Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Ils sont basés sur les données issues du calcul de performance du scénario intermédiaire.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	75,0 €	662 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,7%	0,8% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,5 % avant déduction des coûts et de 11,7 % après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée	0,00 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0,00 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	65,00 €
Coûts de transaction	0,1% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	10,00 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Néant	0,00 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée pour ce produit est de 5 ans minimum.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme. Vous pouvez retirer votre investissement sur simple demande chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Paris) et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille. Les parts sont décimalisées au 100 000ème. Le règlement et la livraison se font trois jours ouvrés après la date de souscription ou de rachat.

La société de gestion se réserve la possibilité de mettre en œuvre un plafonnement des demandes de rachat ("gates") dont l'objectif est d'étaler les rachats sur plusieurs VL lorsque ces demandes de rachat excèdent le seuil de 5%, correspondant au rapport entre les rachats nets des souscriptions et l'actif net du fonds.

La société de gestion a également mis en place un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative («Swing Pricing») afin de limiter le coût de réaménagement du portefeuille à la suite de mouvements significatifs du passif, dans le but de protéger l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, La VL peut être ajustée d'un facteur d'ajustement (le «swing factor») lorsque, à une date donnée, le total des souscriptions, conversions et rachats nets dépasse un certain seuil défini par la société de gestion. Pour plus d'information, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée à la société de gestion ALIENOR CAPITAL, par courrier aux 18 allées d'Orléans à BORDEAUX (33000), ou par mail à jennifer.lefevre@alienorcapital.com

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.alienorcapital.com

Autres informations pertinentes

Dépositaire/Conservateur/Gestion du passif :

CACEIS BANK, Société anonyme à conseil d'administration, Etablissement de crédit agréé par l'ACPR, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Valorisateur : CACEIS Fund Administration, Société anonyme, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC (prospectus, rapport annuel, document semestriel, valeur liquidative) :
Sur le site d'ALIENOR CAPITAL www.alienorcapital.com ou sur demande écrite auprès de la société de gestion de portefeuille.

«Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. »

Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR.

Nous révisons et publions ce Document d'Informations Clés au moins une fois par an.